Parlement européen
2024-2029

Commission de l'emploi et des affaires sociales

2025/2654(RSP)

4.6.2025

AMENDEMENTS
1 - 123

Projet de proposition de résolution
Li Andersson
(PE772.196v01-00)

Deuxième Sommet mondial pour le développement social

Amendement 1
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Visa 4 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC),

Or. en

Amendement 2
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Visa 5 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le plan d'action sur le socle européen des droits sociaux et ses grands objectifs pour 2030,

Or. en

Amendement 3
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Visa 6 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la garantie européenne pour l'enfance,

Or. en

Amendement 4
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Visa 6 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la stratégie en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes et la feuille de route pour les droits des femmes,

Or. en

Amendement 5
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Visa 6 quater (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la stratégie européenne en faveur des droits des personnes handicapées,

Or. en

Amendement 6
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Visa 7

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
— vu les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies,	– vu les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, ***et notamment les objectifs 1, 2, 8 et 10,***

Or. en

Amendement 7
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Visa 8 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les principales conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT),

Or. en

Amendement 8
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Considérant -A (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	-A. considérant que le développement durable est un principe fondamental du traité sur l'Union européenne et un objectif prioritaire des politiques internes et externes de l'Union;

Or. en

Amendement 9
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Considérant -A bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	-A bis. considérant que les 17 objectifs de développement durable (ODD) sont au cœur du programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par tous les États membres des Nations unies en 2015; qu'ils reconnaissent que l'élimination de la pauvreté et d'autres privations doit aller de pair avec des stratégies qui améliorent la santé et

l'éducation, réduisent les inégalités et stimulent la croissance économique, tout en luttant contre le changement climatique et en œuvrant à la protection de l'environnement;

Or. en

Amendement 10
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Considérant -A ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	-A ter. considérant que l'engagement pris par l'Union en faveur du programme à l'horizon 2030 s'est traduit par un ensemble de politiques porteuses de changements, notamment le socle européen des droits sociaux, le pacte vert pour l'Europe, la loi sur le climat, une nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe, les stratégies annuelles pour une croissance durable, la stratégie européenne actualisée en matière de compétences ou l'espace européen de l'éducation;

Or. en

Amendement 11
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Considérant A

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que, dans l'Union européenne, d'importantes inégalités persistent entre les populations et les régions, tandis que l'inflation ***touche*** de	A. considérant que, dans l'Union européenne, d'importantes inégalités persistent entre les populations et les régions, tandis que l'inflation ***et***

manière disproportionnée les ménages ***qui dépensent relativement plus pour des biens essentiels tels que l'énergie et l'alimentation, et*** que la crise du logement demeure un problème dans l'ensemble de l'Union; que ces problèmes ont un effet négatif ***à long terme*** sur la ***cohésion sociale et sur*** le bien-être ***des citoyens*** de l'Union;

l'augmentation du coût de la vie touchent de manière disproportionnée les ménages ***à faibles revenus et vulnérables;*** que la crise du logement demeure un problème dans l'ensemble de l'Union; que ces problèmes ont un effet négatif sur la ***stabilité économique et*** le bien-être ***social des personnes qui vivent dans l'Union; qu'aucune donnée n'est collectée concernant les inégalités de richesse au niveau*** de l'Union***, mais que certaines études réalisées dans le secteur financier indiquent qu'en Europe, les 10 % de personnes les plus riches sur le continent possèdent un taux stupéfiant de 67 % des richesses, tandis que la moitié des adultes les plus pauvres n'en possèdent que 1,2 %***[1 bis];

[1 bis] Global Wealth Report 2023 | Credit Suisse AG

Or. en

Amendement 12
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Considérant A

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que, dans l'Union européenne, d'importantes inégalités persistent entre les populations et les régions, tandis que l'inflation touche de manière disproportionnée les ménages qui dépensent relativement plus pour des biens essentiels tels que l'énergie et l'alimentation, et que la crise du logement demeure un problème dans l'ensemble de l'Union; que ces problèmes ont un effet négatif à long terme sur la cohésion sociale et sur le bien-être des citoyens de l'Union;	A. ***considérant qu'en 2023, le coefficient de Gini pour l'EU-27 était de 29,6 %, affichant une tendance légèrement à la baisse depuis 2014 mais faisant apparaître 13 États membres au-dessus de cette moyenne[1 bis];*** considérant que, dans l'Union européenne, d'importantes inégalités persistent entre les populations et les régions***, particulièrement en ce qui concerne les revenus et le genre***, tandis que l'inflation touche de manière disproportionnée les ménages qui dépensent relativement plus pour des biens essentiels tels que l'énergie et l'alimentation, et que la crise du

logement demeure un problème ***important*** dans l'ensemble de l'Union; que ces problèmes ont un effet négatif à long terme sur la cohésion sociale***, sur la convergence sociale ascendante*** et sur le bien-être des citoyens de l'Union;

[1 bis] https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Living_conditions_in_Europe_-_poverty_and_social_exclusion&action=statexp-seat&lang=fr

Or. en

Amendement 13
Katrin Langensiepen

Projet de proposition de résolution
Considérant A

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que, dans l'Union européenne, d'importantes inégalités persistent entre les populations et les régions, tandis que l'inflation touche de manière disproportionnée les ménages qui dépensent relativement plus pour des biens essentiels tels que l'énergie et l'alimentation, et que la crise du logement demeure un problème dans l'ensemble de l'Union; que ces problèmes ont un effet négatif à long terme sur la cohésion sociale et sur le bien-être des citoyens de l'Union;	A. considérant que, dans l'Union européenne, d'importantes inégalités persistent entre les populations et les régions, tandis que l'inflation touche de manière disproportionnée les ménages qui dépensent relativement plus pour des biens essentiels tels que l'énergie et l'alimentation, et que la crise du logement demeure un problème dans l'ensemble de l'Union; que ces problèmes ont un effet négatif à long terme sur la cohésion sociale et sur le bien-être des citoyens de l'Union; ***que des recherches effectuées par Eurofound confirment que le caractère non abordable du logement mène à l'exclusion sociale, à la précarité en matière de logement, à des coûts du logement problématiques et à des logements inadéquats[1 bis];***

[1 bis] https://www.eurofound.europa.eu/fr/publications/2023/logements-financierement-

inaccessibles-et-inadequats-en-europe

Or. en

Amendement 14
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Considérant B

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que l'Union s'est ***fixé, pour 2030, l'objectif de*** réduire d'au moins 15 millions le nombre de personnes menacées de pauvreté et d'exclusion sociale ***par rapport à 2019***, dont au moins cinq millions d'enfants; que, dans près de la moitié des États membres, ***la tendance évolue dans le sens inverse***; qu'un enfant sur cinq dans l'Union est toujours menacé de pauvreté et d'exclusion sociale; que si la tendance actuelle se poursuit, ***il ne sera pas possible d'atteindre l'objectif fixé*** pour 2030 ***qui consiste à réduire le nombre de personnes menacées de pauvreté et d'exclusion sociale et*** que, de plus, la précarité énergétique touche plus d'un Européen sur dix;	B. considérant que***, dans le plan d'action pour le socle européen des droits sociaux,*** l'Union s'est ***engagée à*** réduire d'au moins 15 millions le nombre de personnes menacées de pauvreté et d'exclusion sociale ***d'ici à 2030***, dont au moins cinq millions d'enfants; que, dans près de la moitié des États membres, ***les données indiquent un renversement des progrès accomplis en ce qui concerne l'élimination de la pauvreté***; qu'un enfant sur cinq dans l'Union est toujours menacé de pauvreté et d'exclusion sociale; que si la tendance actuelle se poursuit, ***l'Union n'atteindra pas ses objectifs*** pour 2030***;*** que, de plus, la précarité énergétique touche plus d'un Européen sur dix***, ce qui aggrave les inégalités***;

Or. en

Amendement 15
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Considérant B

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que l'Union s'est fixé, pour 2030, l'objectif de réduire d'au moins 15 millions le nombre de personnes menacées de pauvreté et d'exclusion	B. considérant que l'Union s'est fixé, pour 2030, l'objectif de réduire d'au moins 15 millions le nombre de personnes menacées de pauvreté et d'exclusion

sociale par rapport à 2019, dont au moins cinq millions d'enfants; que, dans près de la moitié des États membres, la tendance évolue dans le sens inverse; qu'un enfant sur cinq dans l'Union est toujours menacé de pauvreté et d'exclusion sociale; que si la tendance actuelle se poursuit, il ne sera pas possible d'atteindre l'objectif fixé pour 2030 qui consiste à réduire le nombre de personnes menacées de pauvreté et d'exclusion sociale et que, de plus, la précarité énergétique touche plus d'un Européen sur dix;	sociale par rapport à 2019, dont au moins cinq millions d'enfants; que, dans près de la moitié des États membres, la tendance évolue ***de façon regrettable*** dans le sens inverse; qu'un enfant sur cinq dans l'Union est toujours menacé de pauvreté et d'exclusion sociale; que si la tendance actuelle se poursuit, il ne sera pas possible d'atteindre l'objectif fixé pour 2030 qui consiste à réduire le nombre de personnes menacées de pauvreté et d'exclusion sociale et que, de plus, la précarité énergétique touche plus d'un Européen sur dix;

Or. en

Amendement 16
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant qu'à l'échelle mondiale, la situation est encore pire, quelque 700 millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté et 2,8 milliards d'autres personnes vivant entre le seuil d'extrême pauvreté et la norme de 6,85 USD par jour[1 ter]; que jusqu'à 35 % des personnes qui étaient sorties de la pauvreté y sont retombées ces trente dernières années;
	1 ter https://www.worldbank.org/en/publication/poverty-prosperity-and-planet

Or. en

Amendement 17
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Considérant C

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que des progrès ont été accomplis dans la réalisation de l'objectif de l'Union en matière d'emploi, à savoir qu'au moins 78 % des personnes âgées de 20 à 64 ans devraient avoir un emploi d'ici à 2030; que, selon les prévisions économiques de l'automne 2025 de la Commission, le taux d'emploi dans l'Union européenne a atteint 75,3 %; que, dans les deux tiers des États membres, la croissance de l'emploi en 2023 était en bonne voie pour atteindre l'objectif national de 2030; que de graves problèmes persistent néanmoins, ***tels que*** des taux de chômage élevés dans certains États membres, ***en particulier chez les jeunes et les*** personnes ***handicapées***;	C. considérant que des progrès ont été accomplis dans la réalisation de l'objectif de l'Union en matière d'emploi, à savoir qu'au moins 78 % des personnes âgées de 20 à 64 ans devraient avoir un emploi d'ici à 2030; que, selon les prévisions économiques de l'automne 2025 de la Commission, le taux d'emploi dans l'Union européenne a atteint 75,3 %; que, dans les deux tiers des États membres, la croissance de l'emploi en 2023 était en bonne voie pour atteindre l'objectif national de 2030; que de graves problèmes persistent néanmoins, ***notamment*** des taux de chômage élevés dans certains États membres, ***la segmentation persistante du marché du travail, un taux élevé de travail précaire et non standard ainsi que la persistance de disparités dans l'accès à des emplois de qualité; que 66,6 % des*** personnes ***au chômage et 10,9 % des personnes exerçant un emploi étaient menacées de pauvreté en 2024***[2 ter];
	[2 ter] https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Living_conditions_in_Europe_-_poverty_and_social_exclusion&action=statexp-seat&lang=fr

Or. en

Amendement 18
Katrin Langensiepen

Projet de proposition de résolution
Considérant C

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que des progrès ont été	C. considérant que des progrès ont été

accomplis dans la réalisation de l'objectif de l'Union en matière d'emploi, à savoir qu'au moins 78 % des personnes âgées de 20 à 64 ans devraient avoir un emploi d'ici à 2030; que, selon les prévisions économiques de l'automne 2025 de la Commission, le taux d'emploi dans l'Union européenne a atteint 75,3 %; que, dans les deux tiers des États membres, la croissance de l'emploi en 2023 était en bonne voie pour atteindre l'objectif national de 2030; que de graves problèmes persistent néanmoins, tels que des taux de chômage élevés dans certains États membres, en particulier chez les jeunes et les personnes handicapées;	accomplis dans la réalisation de l'objectif de l'Union en matière d'emploi, à savoir qu'au moins 78 % des personnes âgées de 20 à 64 ans devraient avoir un emploi d'ici à 2030; que, selon les prévisions économiques de l'automne 2025 de la Commission, le taux d'emploi dans l'Union européenne a atteint 75,3 %; que, dans les deux tiers des États membres, la croissance de l'emploi en 2023 était en bonne voie pour atteindre l'objectif national de 2030; que de graves problèmes persistent néanmoins, tels que des taux de chômage élevés dans certains États membres, en particulier chez les jeunes et les personnes handicapées***, ainsi que de fortes inégalités entre les secteurs et les régions et des écarts en matière de protection sociale, qui peuvent compromettre la cohésion sociale et le bien-être des citoyens européens à long terme***;

Or. en

Amendement 19
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Considérant C

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que des progrès ont été accomplis dans la réalisation de l'objectif de l'Union en matière d'emploi, à savoir qu'au moins 78 % des personnes âgées de 20 à 64 ans devraient avoir un emploi d'ici à 2030; que, selon les prévisions économiques de l'automne 2025 de la Commission, le taux d'emploi dans l'Union européenne a atteint 75,3 %; que, dans les deux tiers des États membres, la croissance de l'emploi en 2023 était en bonne voie pour atteindre l'objectif national de 2030; que de graves problèmes persistent néanmoins, tels que des taux de chômage élevés dans certains États	C. considérant que des progrès ont été accomplis dans la réalisation de l'objectif de l'Union en matière d'emploi, à savoir qu'au moins 78 % des personnes âgées de 20 à 64 ans devraient avoir un emploi d'ici à 2030; que, selon les prévisions économiques de l'automne 2025 de la Commission, le taux d'emploi dans l'Union européenne a atteint 75,3 %; que, dans les deux tiers des États membres, la croissance de l'emploi en 2023 était en bonne voie pour atteindre l'objectif national de 2030; que de graves problèmes persistent néanmoins, tels que ***l'écart du taux d'emploi entre les femmes et les***

membres, en particulier chez les jeunes et les personnes handicapées;	***hommes et*** des taux de chômage élevés dans certains États membres, en particulier chez les jeunes et les personnes handicapées;

Or. en

Amendement 20
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Considérant D

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que les mauvais résultats concernant les compétences de base (lecture, mathématiques et sciences) augmentent et que l'objectif fixé au niveau de l'Union pour 2030 consistant à réduire la part de mauvais résultats à moins de 15 % reste hors de portée dans un avenir proche; que les mauvais résultats sont fréquents parmi les apprenants défavorisés, ce qui témoigne d'un creusement des inégalités en matière d'éducation;	***supprimé***

Or. en

Amendement 21
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que les mauvais résultats concernant les compétences de base, telles que la lecture, les mathématiques et les sciences, augmentent dans l'Union, en particulier parmi les apprenants défavorisés; que

cette inégalité en matière d'éducation porte atteinte à l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur, aux possibilités de formation et à des emplois de qualité, et qu'elle contribue à la persistance de l'exclusion de la société et du marché du travail;

Or. en

Amendement 22
Mélanie Disdier, Marie Dauchy, Nikola Bartůšek
au nom de la commission de l'emploi et des affaires sociales
Séverine Werbrouck

Projet de proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. Souligne néanmoins concernant le cadre scolaire, que la chute de niveau dans les savoirs fondamentaux est générale dans de nombreux Etats membres, qu'elle dépasse le seul cas des personnes défavorisées;

Or. fr

Amendement 23
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Considérant F

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que les enjeux démographiques, notamment le vieillissement de la population, la baisse de la natalité et l'exode rural, en particulier des jeunes vers les zones urbaines, pèsent lourdement sur la vitalité économique et l'attractivité des régions de l'Union, sur les marchés du travail et, par	***supprimé***

conséquent, sur la pérennité des systèmes de protection sociale, et aggravent encore les disparités régionales au sein de l'Union, ce qui pose un problème d'ordre structurel à l'économie de l'Union;

Or. en

Amendement 24
Pál Szekeres

Projet de proposition de résolution
Considérant F

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant ***que les*** enjeux démographiques, notamment le vieillissement de la population, la baisse de la natalité et l'exode rural, en particulier des jeunes vers les zones urbaines, ***pèsent*** lourdement sur la vitalité économique et l'attractivité des régions de l'Union, sur les marchés du travail et, par conséquent, sur la pérennité des systèmes de protection sociale, et ***aggravent*** encore les disparités régionales au sein de l'Union, ce qui pose un problème d'ordre structurel à l'économie de l'Union;	F. considérant ***qu'en raison des*** enjeux démographiques, notamment le vieillissement de la population, la baisse de la natalité et l'exode rural, en particulier des jeunes vers les zones urbaines, ***la productivité de l'Union est systématiquement inférieure à celle des États-Unis, ce qui pèse*** lourdement sur la vitalité économique et l'attractivité des régions de l'Union, sur les marchés du travail et, par conséquent, sur la pérennité des systèmes de protection sociale, et ***aggrave*** encore les disparités régionales au sein de l'Union, ce qui pose un problème d'ordre structurel à l'économie de l'Union;

Or. en

Amendement 25
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Considérant F

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que les enjeux démographiques, notamment le vieillissement de la population, la baisse de la natalité et l'exode rural, en particulier	F. considérant que les enjeux démographiques, notamment le vieillissement de la population, la baisse de la natalité et l'exode rural, en particulier

des jeunes vers les zones urbaines, pèsent lourdement sur la vitalité économique et l'attractivité des régions de l'Union, sur les marchés du travail et, par conséquent, sur la pérennité des systèmes de protection sociale, et aggravent encore les disparités régionales au sein de l'Union, ce qui pose un problème d'ordre structurel à l'économie de l'Union;	des jeunes vers les zones urbaines, pèsent lourdement sur la vitalité économique et l'attractivité des régions de l'Union, sur les marchés du travail***, sur les infrastructures publiques*** et, par conséquent, sur la pérennité des systèmes de protection sociale, et aggravent encore les disparités régionales au sein de l'Union, ce qui pose un problème d'ordre structurel à l'économie de l'Union;

Or. en

Amendement 26
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que, s'ils ne sont pas contrôlés, les enjeux démographiques, en particulier le vieillissement de la population, la baisse de la natalité et l'exode rural, pourraient aggraver les inégalités économiques et porter atteinte au progrès social; que l'absence d'accès universel du public aux structures d'accueil des enfants (de 0 à 3 ans) et à l'enseignement supérieur, l'absence ou l'insuffisance d'allocations familiales et l'insuffisance de congés parentaux payés sont les causes sous-jacentes des faibles taux de natalité; que l'intégration des migrants au marché du travail peut atténuer les pénuries sur le marché du travail;

Or. en

Amendement 27
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Considérant G

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que***, du*** fait de l'évolution démographique, de la demande de nouvelles compétences et ***des*** piètres conditions de travail ***dans certains secteurs, les pénuries de main-d'œuvre et de compétences*** augmentent dans toute l'Union;	G. considérant que ***les pénuries de main-d'œuvre et de compétences sont le*** fait de l'évolution démographique ***et des transitions***, de la demande de nouvelles compétences et ***d'emplois de qualité, stables et assortis de salaires plus élevés, ainsi que de l'intégration des ressortissants de pays tiers aux marchés du travail; que les*** piètres conditions de travail augmentent dans toute l'Union ***et qu'elles limitent directement sa capacité à attirer et à retenir les talents, en provenance aussi bien de pays tiers que de l'Union***;

Or. en

Amendement 28
Marie Dauchy, Mélanie Disdier, Rachel Blom
au nom de la commission de l'emploi et des affaires sociales
Séverine Werbrouck

Projet de proposition de résolution
Considérant G

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que, du fait de ***l'évolution démographique***, de la demande de nouvelles compétences ***et des piètres conditions de travail*** dans certains secteurs, les pénuries de main-d'œuvre ***et de compétences*** augmentent dans toute l'Union;	G. considérant que, du fait de ***la chute inédite de la natalité dans tous les Etats membres, de l'expatriation croissante de jeunes travailleurs européens qualifiés***, de la demande de nouvelles compétences dans certains secteurs, les pénuries de main-d'œuvre ***qualifiée*** augmentent dans toute l'Union;

Or. fr

Amendement 29
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Considérant G

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que, du fait de l'évolution démographique, de la demande de nouvelles compétences ***et*** des piètres conditions de travail dans certains secteurs, les pénuries de main-d'œuvre et de compétences augmentent dans toute l'Union;	G. considérant que, du fait de l'évolution démographique, de la demande de nouvelles compétences ***pour les transitions écologique et numérique, ainsi que*** des piètres conditions de travail ***et de l'inadéquation des compétences*** dans certains secteurs, les pénuries de main-d'œuvre et de compétences augmentent dans toute l'Union;

Or. en

Amendement 30
Pál Szekeres

Projet de proposition de résolution
Considérant G

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que, du fait de l'évolution démographique, de la demande de nouvelles compétences et des piètres conditions de travail dans certains secteurs, les pénuries de main-d'œuvre et de compétences augmentent dans toute l'Union;	G. considérant que, du fait de l'évolution démographique, de la demande de nouvelles compétences et des piètres conditions de travail ***et de l'absence d'investissements dans la robotique*** dans certains secteurs, les pénuries de main-d'œuvre et de compétences augmentent dans toute l'Union;

Or. en

Amendement 31
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que, dans son rapport

2024, Eurofound indique que les taux de suicide augmentent depuis 2021, après des décennies de déclin; que davantage de mesures doivent être prises afin de lutter contre les causes des troubles psychiques dans les conditions de vie et de travail[4 bis];

[4 bis] Eurofound (à paraître en 2025), Mental health in the European Union and Norway: risk groups, trends, services and policies

Or. en

Amendement 32
Katrin Langensiepen

Projet de proposition de résolution
Considérant G ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	G ter. considérant que l'économie sociale, autrement dit les entreprises sociales, englobe différents types d'entités privées, indépendantes des pouvoirs publics: coopératives, mutuelles, associations (y compris associations caritatives), fondations (y compris entreprises sociales d'insertion par le travail) et autres formes juridiques, en fonction de chaque État membre de l'Union; constate que cette diversité d'entreprises et d'organisations, qui opèrent dans tous les domaines d'activité, partagent une identité forte fondée sur des valeurs et des caractéristiques communes telles que la primauté de l'individu et de l'objectif social sur le capital, l'égalité des sexes, la responsabilité locale et régionale, la sensibilité aux défis climatiques et environnementaux, l'inclusion et la gouvernance démocratique et le réinvestissement, donc la répartition limitée des bénéfices et des actifs entre les membres ou les actionnaires, de la plupart des bénéfices en vue de réaliser les

objectifs de développement durable de l'entreprise ou de l'organisation, ou dans l'intérêt collectif et général;

Or. en

Amendement 33
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Considérant G ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	G ter. considérant que, dans le contexte d'une baisse résolument lente de l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, les recherches effectuées par Eurofound montrent qu'à ce jour, de nombreux États membres n'ont pas mis en œuvre de mesures de transparence en matière de salaires et que la plupart des instruments nationaux[3 ter] actuellement en place ne tiennent pas encore compte du travail de même valeur[3 bis];

[3 bis] Recherche d'Eurofound à paraître en 2025, Further experiences with pay transparency

[3 ter] Eurofound (2021), Gender pay transparency: Advancing the cause through a truly European proposal, article, 18 juin 2021

Or. en

Amendement 34
Marie Dauchy, Mélanie Disdier, Nikola Bartůšek
au nom de la commission de l'emploi et des affaires sociales
Séverine Werbrouck

Projet de proposition de résolution
Considérant H

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant qu'une mobilité équitable de la main-d'œuvre offre des possibilités aux entreprises et aux travailleurs et qu'il conviendrait de la promouvoir au sein de l'Union ainsi qu'auprès des travailleurs de pays tiers tout en veillant au respect et à l'application des droits du travail et des droits sociaux, et ce par des voies d'immigration légales;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 35
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Considérant H

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant qu'une mobilité équitable de la main-d'œuvre offre des possibilités aux entreprises et aux travailleurs et qu'il conviendrait de la promouvoir au sein de l'Union ainsi qu'auprès des travailleurs de pays tiers tout en veillant au respect et à l'application des droits du travail et des droits sociaux, et ce par des voies d'immigration légales;	H. considérant qu'une mobilité équitable de la main-d'œuvre offre des possibilités aux entreprises et aux travailleurs et qu'il conviendrait de la promouvoir au sein de l'Union ainsi qu'auprès des travailleurs de pays tiers tout en veillant au respect et à l'application des droits du travail et des droits sociaux, et ce par des voies d'immigration légales ***ainsi que par l'égalité de traitement et la non-discrimination, notamment en ce qui concerne la portabilité des avantages en matière d'emploi acquis dans le marché unique***;

Or. en

Amendement 36
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Considérant H

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant ***qu'une*** mobilité ***équitable*** de la main-d'œuvre offre des possibilités aux entreprises et aux travailleurs et qu'il conviendrait de la promouvoir au sein de l'Union ainsi qu'auprès des travailleurs de pays tiers tout en veillant au respect et à l'application des droits du travail et des droits sociaux, et ce par des voies d'immigration légales;	H. considérant ***que la*** mobilité de la main-d'œuvre ***est inscrite dans les traités, qu'elle*** offre des possibilités aux entreprises et aux travailleurs et qu'il conviendrait de la promouvoir au sein de l'Union ainsi qu'auprès des travailleurs de pays tiers tout en veillant au ***plein*** respect et à l'application des droits du travail et des droits sociaux, ***y compris pour les ressortissants de pays tiers,*** et ce par des voies d'immigration légales ***et en luttant contre le travail non déclaré***;

Or. en

Amendement 37
Katrin Langensiepen

Projet de proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que, selon des recherches effectuées par Eurofound, la démocratie industrielle est étroitement corrélée à la qualité du travail et de l'emploi et à la compétitivité industrielle, que les indices relatifs à la démocratie industrielle et aux relations industrielles présentent une image polarisée, avec de petits groupes d'États membres affichant des performances très élevées ou très faibles, et qu'une tendance de faible divergence à la hausse en rapport avec la démocratie industrielle a été détectée entre 2008 et 2021[4 bis];
	4 bis ***https://www.eurofound.europa.eu/fr/publications/2023/mesure-des-dimensions-cles-des-relations-industrielles-et-de-la-democratie***

Or. en

Amendement 38
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Considérant I

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
I. considérant que, dans le contexte de la mission de l'Organisation internationale du travail consistant à promouvoir la justice sociale, ses principes et ses droits fondamentaux sur le lieu de travail visent à garantir un environnement de travail juste et décent pour tous, comprenant la liberté d'association et le droit à la négociation collective, l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire, l'abolition effective du travail des enfants, l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession, et le droit à un environnement de travail sûr et sain; que ***tous les*** États membres ***de l'Union ne se conforment pas*** à ces obligations;	I. considérant ***que la structure tripartite de l'Organisation internationale du travail et son grand nombre de membres en font un leader en matière de normes internationales du travail;*** que, dans le contexte de la mission de l'Organisation internationale du travail consistant à promouvoir la justice sociale, ses principes et ses droits fondamentaux sur le lieu de travail visent à garantir un environnement de travail juste et décent pour tous, comprenant la liberté d'association et le droit à la négociation collective, l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire, l'abolition effective du travail des enfants, l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession, et le droit à un environnement de travail sûr et sain; que ***certains*** États membres ***rencontrent des difficultés pour satisfaire*** à ces obligations ***et les faire respecter***;

Or. en

Amendement 39
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Considérant I bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	I bis. considérant que les partenaires sociaux et les organisations de la société civile jouent un rôle essentiel pour

garantir des conditions de travail décentes et promouvoir la justice et l'égalité sociales;

Or. en

Amendement 40
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Considérant I bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	I bis. considérant que, dans le contexte de l'Union, ces droits sont protégés par les traités de l'Union, la charte des droits fondamentaux et l'acquis de l'Union en matière de droit du travail;

Or. en

Amendement 41
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 1

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
1. estime que la Commission et le Conseil devraient redoubler d'efforts pour mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux (SEDS), conformément ***au plan d'action de mars 2021 et*** à la déclaration de La Hulpe***, et permettre ainsi d'atteindre*** les grands objectifs fixés pour 2030;	1. estime que la Commission et le Conseil devraient redoubler d'efforts pour mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux (SEDS), conformément à la déclaration de La Hulpe ***et au moyen d'une mise à jour ambitieuse du plan d'action, avec des actions et des propositions concrètes pour faire progresser la convergence sociale, en particulier pour atteindre*** les grands objectifs fixés pour 2030; ***invite la Commission, dans le cadre du plan d'action actualisé, à évaluer les objectifs actuels en vue de garantir qu'ils conservent toute leur pertinence dans le contexte social et du travail actuel,***

et à les mettre à jour ou à en ajouter de nouveaux, le cas échéant;

Or. en

Amendement 42
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 1

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
1. estime que la Commission et ***le Conseil*** devraient redoubler d'efforts pour mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux (SEDS), conformément au plan d'action de mars 2021 et à la déclaration de La Hulpe, et permettre ainsi d'atteindre les grands objectifs fixés pour 2030;	1. estime que la Commission et ***les États membres*** devraient redoubler d'efforts pour mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux (SEDS), conformément ***au règlement (UE) 2024/1263,*** au plan d'action de mars 2021 et à la déclaration de La Hulpe, et permettre ainsi d'atteindre les grands objectifs fixés pour 2030; ***invite la Commission à présenter un nouveau plan d'action qui comprendra de nouveaux grands objectifs ainsi que des initiatives législatives en vue de la pleine mise en œuvre du SEDS;***

Or. en

Amendement 43
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. regrette que la Commission se soit écartée de son engagement en faveur du progrès social et de la réalisation des ODD pour se tourner vers un programme en faveur de la compétitivité, de la simplification et de la déréglementation

faisant fi des engagements sociaux et écologiques; rappelle que la résilience économique et sociale, notamment le socle européen des droits sociaux, fait partie des objectifs communs de l'Union;

Or. en

Amendement 44
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. rappelle que le programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies et ses objectifs connexes reconnaissent que l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, y compris l'extrême pauvreté, constitue le plus grand défi auquel l'humanité doive faire face, qu'il s'agit d'une condition indispensable au développement durable et qu'il faut veiller à ne négliger personne et à s'efforcer d'atteindre en premier les plus démunis;

Or. en

Amendement 45
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 1 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	1 ter. se dit préoccupé par le fait que les ODD ne sont pas mentionnés dans les orientations politiques de l'actuelle présidente de la Commission européenne et se félicite que la mission précise que

chaque membre du collège veillera à ce que les buts et les objectifs de l'Union soient atteints, de même que les objectifs de développement durable des Nations unies, dans leurs domaines d'action respectifs;

Or. en

Amendement 46
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 1 quater (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	1 quater. regrette que, dans l'ensemble, les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des ODD accusent du retard dans l'Union européenne, cette progression au cours de la période 2020-2023 étant deux fois inférieure (+0,8 point) à celle de la période 2016-2019 (+1,9 point);

Or. en

Amendement 47
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 1 quinquies (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	1 quinquies. souligne que les ODD constituent majoritairement un programme d'investissement, notamment dans le capital humain (éducation, santé, protection sociale, autres) et dans les infrastructures physiques (énergies renouvelables et réseaux, accès à la technologie, autres); est préoccupé par le

fait que les fonds européens seront consacrés à la défense et à la compétitivité, au détriment du programme de développement social;

Or. en

Amendement 48
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 1 sexies (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	1 sexies. demande à la Commission et aux États membres de coopérer avec le Parlement européen afin d'élaborer un nouveau pacte social européen pour l'avenir assorti d'engagements clairs et prévoyant des investissements pour réduire le risque de pauvreté et d'exclusion sociale des Européens et parvenir à zéro émission nette dans l'Union d'ici à 2050;

Or. en

Amendement 49
Marie Dauchy, Mélanie Disdier, Nikola Bartůšek, Rachel Blom
au nom de la commission de l'emploi et des affaires sociales
Séverine Werbrouck

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 2

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
2. reconnaît que les trois thèmes principaux du Sommet mondial pour le développement social de 1995 à Copenhague, considérés comme les trois piliers du développement social, à savoir l'éradication de la pauvreté, le plein emploi productif et un travail décent pour tous, et	2. reconnaît que les trois thèmes principaux du Sommet mondial pour le développement social de 1995 à Copenhague, considérés comme les trois piliers du développement social, à savoir l'éradication de la pauvreté, le plein emploi productif et un travail décent pour tous, et

l'inclusion sociale, restent pertinents ***et important et sont toujours interconnectés***;	l'inclusion sociale, restent pertinents***, qu'ils ne doivent pas être opposés aux Etats membres dans l'objectif direct ou indirect de promouvoir une immigration en provenance des pays tiers***;

Or. fr

Amendement 50
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 2

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
2. reconnaît que les trois thèmes principaux du Sommet mondial pour le développement social de 1995 à Copenhague, considérés comme les trois piliers du développement social, à savoir l'éradication de la pauvreté, le plein emploi productif et un travail décent pour tous, et l'inclusion sociale, restent pertinents et importants ***et*** sont toujours interconnectés;	2. reconnaît que les trois thèmes principaux du Sommet mondial pour le développement social de 1995 à Copenhague, considérés comme les trois piliers du développement social, à savoir l'éradication de la pauvreté, le plein emploi productif et un travail décent pour tous, et l'inclusion sociale, restent pertinents et importants***,*** sont toujours interconnectés ***et se renforcent mutuellement***;

Or. en

Amendement 51
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. invite instamment les États membres des Nations unies à soutenir et à promouvoir le rôle des partenaires sociaux et des organisations de la société civile sur leur territoire et à veiller à les faire participer activement à la préparation et au suivi du Sommet; souligne qu'une participation active de

différentes parties prenantes à l'élaboration des politiques et une négociation collective efficace peuvent contribuer de manière substantielle aux progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement social;

Or. en

Amendement 52
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 3

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne l'importance que revêtent le tableau de bord social et le cadre de convergence sociale pour recenser les risques en matière de réduction des inégalités, de renforcement des systèmes de protection sociale ainsi que de défense de conditions de travail décentes ***et de mesures de soutien aux travailleurs pour gérer*** les transitions, et pour suivre les progrès réalisés dans ces domaines; souligne qu'à cet égard, il est nécessaire de garantir une Europe durable, juste sur le plan social et solidaire, où les droits sociaux sont pleinement protégés et garantis; rappelle que les citoyens de l'Union considèrent l'Europe sociale comme l'une de leurs priorités;	3. ***souligne que la Commission doit présenter d'urgence un train de mesures sur des emplois de qualité comprenant les initiatives législatives nécessaires et prévoyant les investissements qui s'imposent pour garantir des emplois de qualité;*** souligne l'importance que revêtent le tableau de bord social et le cadre de convergence sociale pour recenser les risques en matière de ***convergence sociale et salariale ascendante, de*** réduction des inégalités, de renforcement des systèmes de protection sociale ainsi que de défense de conditions de travail décentes ***afin de garantir l'équité dans*** les transitions, et pour suivre les progrès réalisés dans ces domaines; souligne qu'à cet égard, il est nécessaire de garantir une Europe durable, juste sur le plan social et solidaire, où les droits sociaux sont pleinement protégés et garantis; rappelle que les citoyens de l'Union considèrent l'Europe sociale comme l'une de leurs priorités;

Or. en

Amendement 53
Marie Dauchy, Mélanie Disdier, Rachel Blom

au nom de la commission de l'emploi et des affaires sociales
Séverine Werbrouck

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 3

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne l'importance que revêtent le tableau de bord social et le cadre de convergence sociale pour recenser les risques en matière de réduction des inégalités, de renforcement des systèmes de protection sociale ainsi que de défense de conditions de travail décentes et de mesures de soutien aux travailleurs pour gérer les transitions, et pour suivre les progrès réalisés dans ces domaines; souligne qu'à cet égard, il est nécessaire de garantir une Europe durable, juste sur le plan social et solidaire, où les droits sociaux sont pleinement protégés et garantis; rappelle que les citoyens de l'Union considèrent l'Europe sociale comme l'une de leurs priorités;	3. souligne l'importance que revêtent le tableau de bord social et le cadre de convergence sociale pour recenser les risques en matière de réduction des inégalités, de renforcement des systèmes de protection sociale ainsi que de défense de conditions de travail décentes et de mesures de soutien aux travailleurs pour gérer les transitions ***professionnelles***, et pour suivre les progrès réalisés dans ces domaines; souligne qu'à cet égard, il est nécessaire de garantir une Europe durable, juste sur le plan social et solidaire ***pour les européens***, où les droits sociaux sont pleinement protégés et garantis; rappelle que les citoyens de l'Union considèrent l'Europe sociale comme l'une de leurs priorités ***pour eux-mêmes***;

Or. fr

Amendement 54
Marie Dauchy, Mélanie Disdier
au nom de la commission de l'emploi et des affaires sociales
Séverine Werbrouck

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 4

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
4. ***presse les*** États membres de ***favoriser la démocratie au travail, le dialogue social et la négociation collective, et la protection des*** droits des travailleurs, en particulier dans le contexte des ***transitions écologique et numérique***, et de ***garantir*** l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes***, d'améliorer la transparence des***	4. ***recommande aux*** États membres de ***protéger les*** droits des travailleurs, en particulier dans le contexte des ***transformations numériques et environnementales***, et de ***promouvoir*** l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes;

rémunérations et de lutter contre les inégalités entre hommes et femmes afin de combler l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes dans l'Union;

Or. fr

Amendement 55
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 4

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
4. presse les États membres de favoriser la démocratie au travail, le dialogue social et la négociation collective, et la protection des droits des travailleurs, en particulier dans le contexte des transitions écologique et numérique, et de garantir l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes, d'améliorer la transparence des rémunérations et de lutter contre les inégalités entre hommes et femmes afin de combler l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes dans l'Union;	4. presse ***la Commission et*** les États membres de favoriser la démocratie au travail, le dialogue social et la négociation collective, et la protection des droits des travailleurs, en particulier dans le contexte des transitions écologique et numérique, et de garantir l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes, d'améliorer la transparence des rémunérations et de lutter contre les inégalités entre hommes et femmes afin de combler l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes dans l'Union; ***souligne qu'il faudra prévoir des ressources suffisantes dans le prochain CFP pour soutenir le dialogue social et la négociation collective et renforcer les capacités des partenaires sociaux;***

Or. en

Amendement 56
Isabelle Le Callennec

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 4

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
4. ***presse*** les États membres ***de***	4. ***invite*** les États membres ***à*** favoriser

favoriser la démocratie ***au travail***, le dialogue social et la négociation collective, et la protection des droits des travailleurs, en particulier dans le contexte des transitions écologique et numérique, et de garantir l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes, d'améliorer la transparence des rémunérations et de lutter contre les inégalités entre hommes et femmes afin de combler l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes dans l'Union***;***	la démocratie, le dialogue social et la négociation collective, et la protection des droits des travailleurs, en particulier dans le contexte des transitions écologique et numérique, et de garantir l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes, d'améliorer la transparence des rémunérations***, à soutenir l'intégration des personnes handicapées dans le monde du travail ainsi que leur accès à un logement adapté,*** et de lutter contre les inégalités entre hommes et femmes afin de combler l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes dans l'Union

Or. fr

Amendement 57
Francesco Torselli, Chiara Gemma, Elena Donazzan, Mariateresa Vivaldini

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 4

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
4. presse les États membres de favoriser la démocratie au travail, le dialogue social et la ***négociation collective, et la*** protection des droits des travailleurs***, en particulier dans le contexte des transitions écologique et numérique***, et de garantir l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes, d'améliorer la transparence des rémunérations et de lutter contre les inégalités entre hommes et femmes afin de combler l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes dans l'Union;	4. presse les États membres de favoriser la démocratie au travail, le dialogue social et la protection des droits des travailleurs, et de garantir l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes, d'améliorer la transparence des rémunérations et de lutter contre les inégalités entre hommes et femmes afin de combler l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes dans l'Union;

Or. en

Amendement 58
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 4

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
4. presse les États membres de favoriser la démocratie au travail, le dialogue social et la négociation collective, et la protection des droits des travailleurs, en particulier dans le contexte des transitions écologique et numérique, et de garantir l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes, d'améliorer la transparence des rémunérations et de lutter contre les inégalités entre hommes et femmes afin de combler ***l'écart*** de rémunération entre les hommes et les femmes dans l'Union;	4. presse les États membres de favoriser la démocratie au travail, le dialogue social et la négociation collective, et la protection des droits des travailleurs, en particulier dans le contexte des transitions écologique et numérique, et de garantir l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes, d'améliorer la transparence des rémunérations et de lutter contre les inégalités entre hommes et femmes afin de combler ***les écarts en matière*** de rémunération***, de pension et d'emploi*** entre les hommes et les femmes dans l'Union;

Or. en

Amendement 59
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. demande des augmentations de salaires pour faire en sorte que ceux-ci garantissent un niveau de vie décent et pour favoriser la convergence des salaires vers le haut, notamment en promouvant la négociation collective et en mettant intégralement en œuvre la directive (UE) 2022/2041 relative à des salaires minimaux adéquats dans l'Union européenne; rappelle également qu'il importe de garantir des salaires adéquats et décents dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et demande que les entreprises multinationales soient tenues de rendre des comptes à cet égard, notamment au moyen d'une législation contraignante sur le devoir de vigilance qui garantisse des pratiques relatives à des salaires

équitables au-delà de l'Union;

Or. en

Amendement 60
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 5

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
5. demande que davantage de mesures soient prises pour lutter contre la discrimination ***et*** le harcèlement dans le monde du travail;	5. demande que davantage de mesures soient prises pour lutter contre la ***violence, la*** discrimination ***ou*** le harcèlement dans le monde du travail***, y compris dans les environnements numériques***; ***souligne l'importance que revêtent les mesures de prévention et de protection sur le lieu de travail pour protéger le bien-être et la santé physique et mentale des travailleurs; prend acte de l'augmentation de la détresse psychologique au travail, notamment de l'épuisement professionnel, de l'anxiété et du stress post-traumatique, qui est liée aux nouvelles formes d'organisation du travail, à la connectivité constante et à la surveillance numérique; demande à la Commission de protéger la santé mentale des travailleurs et répète qu'il est urgent d'adopter une initiative législative visant à prévenir les risques psychosociaux au travail;***

Or. en

Amendement 61
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. rappelle le rôle que jouent les

Fonds européens pertinents, tels que le FSE+, le Fonds social pour le climat et la FRR, pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et invite instamment les États membres, avec le soutien de la Commission, à exploiter pleinement leur potentiel à cet égard; souligne que le prochain CFP devra prévoir de solides instruments autonomes afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale;

Or. en

Amendement 62
Katrin Langensiepen

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. demande à la Commission et aux États membres d'intégrer les questions d'égalité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines d'action et tous les actes législatifs; rappelle qu'on ne parviendra jamais réellement à l'inclusion et à l'équité sociales sans égalité de traitement;

Or. en

Amendement 63
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. rappelle en outre le rôle que joue l'Union européenne dans le développement social des pays tiers, notamment au moyen de fonds tels que ceux d'Europe dans le monde; regrette vivement qu'un certain nombre de pays

	aient cessé de financer le développement, notamment le développement social, ce qui a des effets dévastateurs sur la vie et les moyens de subsistance des populations; presse l'Union européenne de continuer de rester fermement attachée à soutenir le développement social à l'étranger dans le cadre du CFP actuel et du prochain CFP afin de garantir la stabilité et un financement stable, et de dialoguer avec tous les acteurs concernés pour assurer un engagement constant en faveur des objectifs de développement social à l'échelle mondiale;

Or. en

Amendement 64
Marie Dauchy, Mélanie Disdier
au nom de la commission de l'emploi et des affaires sociales
Séverine Werbrouck

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 6

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
6. demande qu'une vision globale de la protection et de l'inclusion sociales et une stratégie ambitieuse soient proposées et assorties d'un soutien suffisant dans le prochain cadre financier pluriannuel (CFP), sur la base du rapport d'initiative du Parlement à venir sur la stratégie européenne de lutte contre la pauvreté et d'un plan pour des logements abordables ambitieux afin de résoudre la crise du logement et de lutter contre le sans-abrisme;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 65
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 6

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
6. demande qu'une vision globale de la protection et de l'inclusion sociales et une stratégie ambitieuse soient proposées et assorties d'un soutien suffisant dans le prochain cadre financier pluriannuel (CFP), sur la base du rapport d'initiative du Parlement à venir sur la stratégie européenne de lutte contre la pauvreté et d'un plan pour des logements abordables ambitieux afin de résoudre la crise du logement et de lutter contre le sans-abrisme;	6. demande qu'une vision globale ***de l'élimination de la pauvreté,*** de la protection et de l'inclusion sociales et une stratégie ambitieuse soient proposées et assorties d'un soutien suffisant dans le prochain cadre financier pluriannuel (CFP), sur la base du rapport d'initiative du Parlement à venir sur la stratégie européenne de lutte contre la pauvreté et d'un plan pour des logements abordables ambitieux afin de résoudre la crise du logement et de lutter contre le sans-abrisme; ***souligne que ces nouvelles initiatives doivent venir compléter d'autres stratégies connexes de l'Union, telles que la feuille de route pour les droits des femmes, la stratégie en faveur des droits des personnes handicapées et la garantie pour l'enfance, afin de garantir une approche intersectionnelle pour traiter la nature multidimensionnelle de la pauvreté;***

Or. en

Amendement 66
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 6

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
6. demande ***qu'une vision globale de*** la protection et ***de*** l'inclusion sociales et une stratégie ambitieuse soient proposées ***et*** assorties d'un soutien suffisant dans le prochain cadre financier pluriannuel (CFP), ***sur la base du rapport d'initiative du Parlement à venir sur la stratégie européenne de lutte contre la pauvreté et d'un plan*** pour des logements abordables ***ambitieux afin de résoudre la crise du***	6. demande ***que*** la protection et l'inclusion sociales et une stratégie ambitieuse soient proposées***,*** assorties d'un soutien suffisant dans le prochain cadre financier pluriannuel (CFP), ***pour veiller à ce que les investissements sociaux soient au même niveau que les investissements dans la défense ou la compétitivité; rappelle que, dès 2020, la Commission estimait déjà le déficit d'investissements***

logement et de lutter contre le sans-abrisme;	***sociaux[5 bis] à 192 milliards par an, un chiffre inférieur à ce qui était nécessaire pour répondre aux besoins des citoyens: 120 milliards d'EUR pour la santé, 57 milliards d'EUR*** pour des logements abordables ***et 15 milliards d'EUR pour l'éducation***;
	[5 bis] https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:52020SC0098

Or. en

Amendement 67
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. rappelle que les niveaux des prestations de revenu minimum sont, en règle générale, bien inférieurs aux seuils nationaux de pauvreté; invite instamment les États membres à mettre pleinement en œuvre la recommandation du Conseil relative à un revenu minimum adéquat;

Or. en

Amendement 68
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 6 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	6 ter. souligne qu'une directive-cadre de l'Union sur le revenu minimum adéquat et l'inclusion active, conforme au principe de subsidiarité, contribuerait aux objectifs de réduction de la pauvreté et de

l'exclusion sociale ainsi que de promotion de l'intégration des personnes absentes du marché du travail;

Or. en

Amendement 69
Marie Dauchy, Mélanie Disdier
au nom de la commission de l'emploi et des affaires sociales
Séverine Werbrouck

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 7

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
7. ***invite instamment tous les*** États membres ***à*** prendre des mesures supplémentaires pour lutter contre la pauvreté infantile en mettant en œuvre leur plan d'action national ***sur la garantie européenne pour l'enfance, et demande qu'un budget spécifique doté de ressources suffisantes lui soit consacré dans le prochain CFP***;	7. ***recommande aux*** États membres ***de*** prendre des mesures supplémentaires pour lutter contre la pauvreté infantile en mettant en œuvre leur plan d'action national;

Or. fr

Amendement 70
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 7

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
7. invite instamment tous les États membres à prendre des mesures supplémentaires pour lutter contre la pauvreté infantile en mettant en œuvre leur plan d'action national sur la garantie européenne pour l'enfance, et demande qu'un budget spécifique doté ***de ressources suffisantes*** lui soit consacré dans le prochain CFP;	7. invite instamment tous les États membres à prendre des mesures supplémentaires pour lutter contre la pauvreté infantile en mettant en œuvre leur plan d'action national sur la garantie européenne pour l'enfance, et demande ***à la Commission de veiller à ce*** qu'un budget spécifique doté ***d'au moins 20 milliards d'EUR*** lui soit consacré dans le prochain CFP;

Or. en

Amendement 71
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 7

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
7. invite instamment tous les États membres à prendre des mesures supplémentaires pour lutter contre la pauvreté infantile en mettant en œuvre leur plan d'action national sur la garantie européenne pour l'enfance, et demande qu'un budget spécifique doté ***de ressources suffisantes*** lui soit consacré dans le prochain CFP;	7. invite instamment tous les États membres à prendre des mesures supplémentaires pour lutter contre la pauvreté infantile en mettant en œuvre leur plan d'action national sur la garantie européenne pour l'enfance, et demande qu'un budget spécifique doté ***d'au moins 20 milliards d'EUR*** lui soit consacré dans le prochain CFP;

Or. en

Amendement 72
Katrin Langensiepen

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 7

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
7. invite instamment tous les États membres à prendre des mesures supplémentaires pour lutter contre la pauvreté infantile en mettant en œuvre leur plan d'action national sur la garantie européenne pour l'enfance, et demande qu'un budget spécifique doté de ***ressources suffisantes*** lui soit consacré dans le prochain CFP;	7. invite instamment tous les États membres à prendre des mesures supplémentaires pour lutter contre la pauvreté infantile en mettant en œuvre leur plan d'action national sur la garantie européenne pour l'enfance, et demande qu'un budget spécifique doté de ***20 milliards d'EUR*** lui soit consacré dans le prochain CFP;

Or. en

Amendement 73

Chiara Gemma, Francesco Torselli, Elena Donazzan, Mariateresa Vivaldini

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 7

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
7. invite instamment tous les États membres à prendre des mesures supplémentaires pour lutter contre la pauvreté infantile en mettant en œuvre leur plan d'action national sur la garantie européenne pour l'enfance, et demande ***qu'un budget spécifique doté de*** ressources suffisantes lui ***soit consacré*** dans le prochain CFP;	7. invite instamment tous les États membres à prendre des mesures supplémentaires pour lutter contre la pauvreté infantile en mettant en œuvre leur plan d'action national sur la garantie européenne pour l'enfance, et demande ***que des*** ressources suffisantes lui ***soient consacrées*** dans le prochain CFP;

Or. en

Amendement 74
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. invite la Commission et les États membres à mettre pleinement en œuvre la stratégie européenne en matière de soins, qui garantit des services de soins de qualité, abordables et accessibles dans l'ensemble de l'Union; souligne qu'il faut reconnaître les soins comme représentant un investissement social et économique, conformément au principe 18 du socle européen des droits sociaux; demande instamment que des mesures contraignantes soient mises en place dans l'Union européenne et dans le monde afin de reconnaître les soins comme un bien commun, d'améliorer les conditions de travail dans le secteur des soins, de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et de garantir des services de soins de qualité, abordables et accessibles pour tous;

Or. en

Amendement 75
Marie Dauchy, Mélanie Disdier
au nom de la commission de l'emploi et des affaires sociales
Séverine Werbrouck

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 8

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne qu'il faut continuer de lutter contre les effets ***de la double transition – écologique et numérique –*** sur le monde du travail en renforçant le principe selon lequel l'«humain garde le contrôle» ***en ce qui concerne l'intelligence artificielle (IA), et ce au moyen d'une nouvelle initiative législative sur l'IA au travail et la gestion des algorithmes***; insiste sur la nécessité de créer des emplois de qualité durables ***tout en renforçant le cadre juridique destiné à gérer et à anticiper la transition tout en promouvant le rôle et la participation des partenaires sociaux ainsi que l'insertion dans le marché du travail***;	8. souligne qu'il faut continuer de lutter contre les effets ***des transformations numériques et environnementales*** sur le monde du travail en renforçant le principe selon lequel l'«humain garde le contrôle»; insiste sur la nécessité de créer des emplois de qualité durables;

Or. fr

Amendement 76
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 8

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne qu'il faut ***continuer de lutter contre les effets*** de la ***double transition – écologique et numérique – sur le monde du travail en renforçant*** le principe selon lequel ***l'***«***humain*** garde le contrôle» ***en ce qui concerne l'intelligence***	8. ***se félicite de l'adoption récente de la directive sur le travail via une plateforme, qui représente une étape décisive en faveur de la protection des droits des travailleurs dans l'économie numérique, de la mise en place de***

artificielle (IA), et ce au moyen d'une nouvelle initiative législative sur l'IA ***au travail*** et la gestion des algorithmes; insiste sur la nécessité de créer des emplois de qualité durables ***tout en renforçant*** le cadre juridique destiné à gérer et à anticiper ***la transition tout en promouvant le rôle*** et la participation des partenaires sociaux ***ainsi que l'insertion dans le*** marché du travail;	***conditions équitables et de la responsabilité en matière d'algorithmes;*** souligne qu'il faut ***protéger les travailleurs*** de la ***même façon dans tous les secteurs affectés par l'IA en veillant à ce que*** le principe selon lequel «***l'humain*** garde le contrôle» ***devienne une norme contraignante, et demande de nouveau une*** nouvelle initiative législative sur l'IA et la gestion des algorithmes ***sur le lieu de travail***; insiste sur la nécessité de créer des emplois de qualité durables ***et de renforcer*** le cadre juridique ***et financier*** destiné à gérer et à anticiper ***les transitions, notamment par une hausse des investissements au titre du FSE+; souligne l'importance que revêtent la négociation collective*** et la participation des partenaires sociaux ***dans l'élaboration et la promotion de politiques du*** marché du travail ***inclusives***;
	Or. en

Amendement 77
Katrin Langensiepen

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 8

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne qu'il faut continuer de lutter contre les effets de la double transition – écologique et numérique – ***sur*** le monde du travail en renforçant le principe selon lequel l'«humain garde le contrôle» en ce qui concerne l'intelligence artificielle (IA), et ce au moyen d'une nouvelle initiative législative sur l'IA au travail et la gestion des algorithmes; insiste sur la nécessité de créer des emplois de qualité durables tout en renforçant le cadre juridique destiné à gérer et à anticiper la transition tout en promouvant le rôle et la participation des partenaires sociaux ainsi que l'insertion dans le marché du travail;	8. souligne qu'il faut continuer de lutter contre les effets de la double transition – écologique et numérique – ***en les mettant en évidence dans*** le monde du travail en renforçant le principe selon lequel l'«humain garde le contrôle» en ce qui concerne l'intelligence artificielle (IA), et ce au moyen d'une nouvelle initiative législative sur l'IA au travail et la gestion des algorithmes; insiste sur la nécessité de créer des emplois de qualité durables tout en renforçant le cadre juridique destiné à gérer et à anticiper la transition tout en promouvant le rôle et la participation des partenaires sociaux ainsi que l'insertion dans le marché du travail; ***met en garde***

contre les effets de l'IA sur le gaspillage environnemental, notamment l'utilisation massive des ressources hydriques, et invite la Commission à réaliser une analyse d'impact et à réglementer les systèmes d'IA qui ne sont pas conformes pas aux objectifs liés à la transition écologique et au climat;

Or. en

Amendement 78
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 8

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne qu'il faut continuer de lutter contre les effets de la double transition – écologique et numérique – sur le monde du travail en renforçant le principe selon lequel l'«humain garde le contrôle» en ce qui concerne l'intelligence artificielle (IA), et ce au moyen d'une nouvelle initiative législative sur l'IA au travail et la gestion des algorithmes; insiste sur la nécessité de créer des emplois de qualité durables tout en renforçant le cadre juridique destiné à gérer et à anticiper la transition tout en promouvant le rôle et la participation des partenaires sociaux ainsi que l'insertion dans le marché du travail;	8. souligne qu'il faut continuer de lutter contre les effets de la double transition – écologique et numérique – sur le monde du travail en renforçant le principe selon lequel l'«humain garde le contrôle» en ce qui concerne l'intelligence artificielle (IA), et ce au moyen d'une nouvelle initiative législative sur l'IA au travail et la gestion des algorithmes***, et d'un droit à la déconnexion afin de garantir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée***; insiste sur la nécessité de créer des emplois de qualité durables ***afin de remplacer les emplois perdus ou transformés au cours de la double transition,*** tout en renforçant le cadre juridique destiné à gérer et à anticiper la transition tout en promouvant le rôle et la participation des partenaires sociaux ainsi que l'insertion dans le marché du travail;

Or. en

Amendement 79
Pál Szekeres

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 8

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne qu'il faut continuer de lutter contre les effets de la double transition – écologique et numérique – sur le monde du travail en renforçant le principe selon lequel l'«humain garde le contrôle» en ce qui concerne l'intelligence artificielle (IA), et ce au moyen d'une nouvelle initiative législative sur l'IA au travail ***et la gestion des algorithmes***; insiste sur la nécessité de créer des emplois de qualité durables tout en renforçant le cadre juridique destiné à gérer et à anticiper la transition tout en promouvant le rôle et la participation des partenaires sociaux ainsi que l'insertion dans le marché du travail;	8. souligne qu'il faut continuer de lutter contre les effets de la double transition – écologique et numérique – sur le monde du travail en renforçant le principe selon lequel l'«humain garde le contrôle» en ce qui concerne l'intelligence artificielle (IA), et ce au moyen d'une nouvelle initiative législative sur l'IA au travail ***ainsi que d'une énergie meilleur marché qui serait disponible pour faire fonctionner les grappes de serveurs liées au contrôle algorithmique***; insiste sur la nécessité de créer des emplois de qualité durables tout en renforçant le cadre juridique destiné à gérer et à anticiper la transition tout en promouvant le rôle et la participation des partenaires sociaux ainsi que l'insertion dans le marché du travail;

Or. en

Amendement 80
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 9

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne qu'il faut garantir davantage la mise en place de politiques de formation de qualité qui favorisent l'apprentissage tout au long de la vie ***et*** l'accès à ces politiques; constate que les programmes de perfectionnement, de reconversion et de formation doivent être proposés à tous les travailleurs, y compris aux travailleurs handicapés, et qu'il convient de les adapter aux besoins et aux capacités des travailleurs;	9. souligne qu'il faut garantir davantage la mise en place ***d'un enseignement public de qualité, gratuit, et*** de politiques de formation de qualité ***qui assurent à tout le moins un salaire minimum décent et*** qui favorisent l'apprentissage tout au long de la vie***, et qu'il faut également garantir*** l'accès ***de tous à cet enseignement et*** à ces politiques; constate que les programmes de perfectionnement, de reconversion et de formation***, combinés à une allocation de formation,*** doivent être proposés à tous les

travailleurs, y compris aux travailleurs handicapés, et qu'il convient de les adapter aux besoins et aux capacités des travailleurs; ***souligne également qu'il conviendrait de remplacer la dette étudiante par une allocation d'études et par la gratuité de l'inscription à l'université afin d'éviter que les jeunes à faibles revenus ne tombent dans le piège de la pauvreté;***

Or. en

Amendement 81
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 9

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne qu'il faut garantir davantage la mise en place de politiques de formation de qualité qui favorisent l'apprentissage tout au long de la vie et l'accès à ces politiques; constate que les programmes de perfectionnement, de reconversion et de formation doivent être proposés à tous les travailleurs, y compris aux travailleurs handicapés, et qu'il convient de les adapter aux besoins et aux capacités des travailleurs;	9. souligne qu'il faut garantir davantage la mise en place de politiques de formation de qualité qui favorisent l'apprentissage tout au long de la vie et l'accès à ces politiques; constate que les programmes ***stratégiques*** de perfectionnement, de reconversion et de formation doivent être proposés à tous les travailleurs, y compris aux travailleurs handicapés, et qu'il convient de les adapter aux besoins et aux capacités des travailleurs; ***demande la mise en place d'un droit individuel à la formation et au perfectionnement pour les travailleurs au niveau européen;***

Or. en

Amendement 82
Marie Dauchy, Mélanie Disdier
au nom de la commission de l'emploi et des affaires sociales
Séverine Werbrouck

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 9

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne qu'il faut garantir davantage la mise en place de politiques de formation de qualité qui favorisent l'apprentissage tout au long de la vie et l'accès à ces politiques; constate que les programmes de perfectionnement, de reconversion et de formation doivent être proposés ***à tous les*** travailleurs, y compris aux travailleurs handicapés, et qu'il convient de les adapter aux besoins et aux capacités des travailleurs;	9. souligne qu'il faut garantir davantage la mise en place de politiques de formation de qualité qui favorisent l'apprentissage tout au long de la vie et l'accès à ces politiques; constate que les programmes de perfectionnement, de reconversion et de formation doivent être proposés ***aux seuls*** travailleurs ***européens***, y compris aux travailleurs handicapés, et qu'il convient de les adapter aux besoins et aux capacités des travailleurs;

Or. fr

Amendement 83
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 10

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne que, compte tenu des crises du climat et de la biodiversité et des enjeux économiques et démographiques, aucune génération ou région de l'Union ne devrait être laissée de côté, à l'heure actuelle ou à l'avenir; demande que soient présentées des initiatives visant à soutenir aussi bien les jeunes que les personnes âgées ainsi que des mesures en faveur des régions qui se dépeuplent, qui garantiraient par exemple un meilleur accès aux infrastructures, notamment aux transports, à la connectivité numérique et à des logements abordables, aux services publics, aux soins de santé, aux soins et à l'éducation, et demande également que des investissements soient réalisés afin de garantir de meilleures possibilités d'emploi et de prévenir le dépeuplement;	10. souligne que, compte tenu des crises du climat et de la biodiversité et des enjeux économiques et démographiques, aucune génération ou région de l'Union ne devrait être laissée de côté, à l'heure actuelle ou à l'avenir***, et qu'un accès universel à une transition juste devrait être garanti pour tous***; demande que soient présentées des initiatives visant à soutenir aussi bien les jeunes que les personnes âgées ainsi que des mesures en faveur des régions qui se dépeuplent, qui garantiraient par exemple un meilleur accès aux infrastructures, notamment aux transports, à la connectivité numérique et à des logements abordables, aux services publics, aux soins de santé, aux soins et à l'éducation, et demande également que des investissements soient réalisés afin de garantir de meilleures possibilités d'emploi et de prévenir le dépeuplement; ***demande aux États membres de garantir un accès***

universel, fondé sur des droits, à des services publics de qualité et d'investir dans ceux-ci;

Or. en

Amendement 84
Pál Szekeres

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 10

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne que***, compte tenu des*** crises du climat et de la biodiversité et ***des*** enjeux économiques et démographiques***,*** aucune génération ou région de l'Union ***ne devrait être laissée*** de côté, à l'heure actuelle ou à l'avenir; demande que soient présentées des initiatives visant à soutenir ***aussi bien*** les jeunes ***que*** les personnes âgées ainsi que des mesures ***en faveur des*** régions ***qui se dépeuplent***, ***qui garantiraient*** par exemple un meilleur accès aux infrastructures, notamment aux transports, à la connectivité numérique et à des logements abordables, aux services publics, aux soins de santé, aux soins et à l'éducation, et demande également que des investissements soient réalisés afin de garantir de meilleures possibilités d'emploi et de prévenir le dépeuplement;	10. souligne que ***les*** crises du climat et de la biodiversité et ***les*** enjeux économiques et démographiques ***ne devraient laisser*** aucune génération ou région de l'Union de côté, à l'heure actuelle ou à l'avenir; demande que soient présentées des initiatives visant à soutenir les jeunes ***et*** les personnes âgées ***selon qu'ils ont eu plus ou moins d'enfants, afin de renforcer la coopération intergénérationnelle,*** ainsi que des mesures ***axées sur la famille, afin d'inverser la tendance au dépeuplement de certaines*** régions, par exemple un meilleur accès aux infrastructures, notamment aux transports, à la connectivité numérique et à des logements abordables, aux services publics, aux soins de santé, aux soins et à l'éducation, et demande également que des investissements soient réalisés afin de garantir de meilleures possibilités d'emploi et de prévenir le dépeuplement;

Or. en

Amendement 85
Katrin Langensiepen

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 10

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne que, compte tenu des crises du climat et de la biodiversité et des enjeux économiques et démographiques, aucune génération ou région de l'Union ne devrait être laissée de côté, à l'heure actuelle ou à l'avenir; demande que soient présentées des initiatives visant à soutenir aussi bien les jeunes que les personnes âgées ainsi que des mesures en faveur des régions qui se dépeuplent, qui garantiraient par exemple un meilleur accès aux infrastructures, notamment aux transports, à la connectivité numérique et à des logements abordables, aux services publics, aux soins de santé, aux soins et à l'éducation, et demande également que des investissements soient réalisés afin de garantir de meilleures possibilités d'emploi et de prévenir le dépeuplement;	10. souligne que, compte tenu des crises du climat et de la biodiversité et des enjeux économiques et démographiques, aucune génération ou région de l'Union ne devrait être laissée de côté, à l'heure actuelle ou à l'avenir; ***regrette, dans ce contexte, la nouvelle approche appliquée par la Commission, qui consiste à utiliser la politique de cohésion pour accroître les dépenses de défense;*** demande ***plutôt*** que soient présentées des initiatives visant à soutenir aussi bien les jeunes que les personnes âgées ainsi que des mesures en faveur des régions qui se dépeuplent, qui garantiraient par exemple un meilleur accès***, sans obstacles,*** aux infrastructures, notamment aux transports, à la connectivité numérique et à des logements abordables, aux services publics, aux soins de santé, aux soins et à l'éducation, et demande également que des investissements soient réalisés afin de garantir de meilleures possibilités d'emploi et de prévenir le dépeuplement;
	Or. en

Amendement 86
Marie Dauchy, Mélanie Disdier, Nikola Bartůšek, Rachel Blom
au nom de la commission de l'emploi et des affaires sociales
Séverine Werbrouck

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 10

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne que, compte tenu des crises du climat et de la biodiversité et des enjeux économiques et démographiques, aucune génération ou région de l'Union ne devrait être laissée de côté, à l'heure actuelle ou à l'avenir; demande que soient présentées des initiatives visant à soutenir aussi bien les jeunes que les personnes âgées ainsi que des mesures en faveur des	10. souligne que, compte tenu des crises du climat et de la biodiversité et des enjeux économiques et démographiques, aucune génération ou région de l'Union ne devrait être laissée de côté, à l'heure actuelle ou à l'avenir; demande que soient présentées des initiatives visant à soutenir aussi bien les jeunes que les personnes âgées ainsi que des mesures en faveur des

régions qui se dépeuplent, qui garantiraient par exemple un meilleur accès aux infrastructures, notamment aux transports, à la connectivité numérique et à des logements abordables, aux services publics, aux soins de santé, aux soins et à l'éducation, et demande également que des investissements soient réalisés afin de garantir de meilleures possibilités d'emploi et de prévenir le dépeuplement;	régions qui se dépeuplent, qui garantiraient par exemple un meilleur accès aux infrastructures, notamment aux transports, à la connectivité numérique et à des logements abordables, aux services publics, aux soins de santé, aux soins et à l'éducation, et demande également que des investissements soient réalisés afin de garantir de meilleures possibilités d'emploi et de prévenir le dépeuplement ***sans avoir recours à l'immigration extra-européenne***;
	Or. fr

Amendement 87
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 10

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne que, compte tenu des crises du climat et de la biodiversité et des enjeux économiques et démographiques, aucune génération ou région de l'Union ne devrait être laissée de côté, à l'heure actuelle ou à l'avenir; demande que soient présentées des initiatives visant à soutenir aussi bien les jeunes que les personnes âgées ainsi que des mesures en faveur des régions qui se dépeuplent, qui garantiraient par exemple un meilleur accès aux infrastructures, notamment aux transports, à la connectivité numérique et à des logements abordables, aux services publics, aux soins de santé, aux soins et à l'éducation, et demande également que des investissements soient réalisés afin de garantir de meilleures possibilités d'emploi et de prévenir le dépeuplement;	10. souligne que, compte tenu des crises du climat et de la biodiversité et des enjeux économiques et démographiques, aucune génération ou région de l'Union ne devrait être laissée de côté, à l'heure actuelle ou à l'avenir; demande que soient présentées des initiatives visant à soutenir aussi bien les jeunes que les personnes âgées ainsi que des mesures en faveur des régions qui se dépeuplent, qui garantiraient par exemple un meilleur accès aux infrastructures, notamment aux transports ***publics***, à la connectivité numérique et à des logements abordables, aux services publics, aux soins de santé, aux soins ***de longue durée, à l'accueil des jeunes enfants*** et à l'éducation, et demande également que des investissements soient réalisés afin de garantir de meilleures possibilités d'emploi et de prévenir le dépeuplement;
	Or. en

Amendement 88
Isabelle Le Callennec

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 10

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne que, compte tenu des crises du climat et de la biodiversité et des enjeux économiques et démographiques, aucune génération ou région de l'Union ne devrait être laissée de côté, à l'heure actuelle ou à l'avenir; demande que soient présentées des initiatives visant à soutenir aussi bien les jeunes ***que*** les personnes âgées ainsi que des mesures en faveur des régions qui se dépeuplent, qui garantiraient par exemple un meilleur accès aux infrastructures, notamment aux transports, à la connectivité numérique et à des logements abordables, aux services publics, aux soins de santé, aux soins et à l'éducation, et demande également que des investissements soient réalisés afin de garantir de meilleures possibilités d'emploi et de prévenir le dépeuplement;	10. souligne que, compte tenu des crises du climat et de la biodiversité et des enjeux économiques et démographiques, aucune génération ou région de l'Union ne devrait être laissée de côté, à l'heure actuelle ou à l'avenir; demande que soient présentées des initiatives visant à soutenir aussi bien les jeunes***,*** les personnes âgées ***et les personnes handicapées,*** ainsi que des mesures en faveur des régions qui se dépeuplent, qui garantiraient par exemple un meilleur accès aux infrastructures, notamment aux transports, à la connectivité numérique et à des logements abordables, aux services publics, aux soins de santé, aux soins et à l'éducation, et demande également que des investissements soient réalisés afin de garantir de meilleures possibilités d'emploi et de prévenir le dépeuplement;

Or. fr

Amendement 89
Chiara Gemma, Francesco Torselli, Elena Donazzan, Mariateresa Vivaldini

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 10

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne que, compte tenu ***des crises du climat et de la biodiversité et*** des enjeux économiques et démographiques, aucune génération ou région de l'Union ne devrait être laissée de côté, à l'heure actuelle ou à l'avenir; demande que soient présentées des initiatives visant à soutenir aussi bien les jeunes que les personnes âgées ainsi que des mesures en faveur des	10. souligne que, compte tenu des enjeux économiques et démographiques, aucune génération ou région de l'Union ne devrait être laissée de côté, à l'heure actuelle ou à l'avenir; demande que soient présentées des initiatives visant à soutenir aussi bien les jeunes que les personnes âgées ainsi que des mesures en faveur des régions qui se dépeuplent, qui garantiraient

régions qui se dépeuplent, qui garantiraient par exemple un meilleur accès aux infrastructures, notamment aux transports, à la connectivité numérique et à des logements abordables, aux services publics, aux soins de santé, aux soins et à l'éducation, et demande également que des investissements soient réalisés afin de garantir de meilleures possibilités d'emploi et de prévenir le dépeuplement;

par exemple un meilleur accès aux infrastructures, notamment aux transports, à la connectivité numérique et à des logements abordables, aux services publics, aux soins de santé, aux soins et à l'éducation, et demande également que des investissements soient réalisés afin de garantir de meilleures possibilités d'emploi et de prévenir le dépeuplement;

Or. en

Amendement 90
Marie Dauchy, Nikola Bartůšek
au nom de la commission de l'emploi et des affaires sociales
Séverine Werbrouck

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 11

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
11. demande instamment qu'un soutien soit accordé en faveur de transitions justes de la main-d'œuvre et des entreprises dans l'Union lors du passage à une économie verte; relève que, si elles sont soigneusement conçues dans le cadre d'un dialogue social solide, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci peuvent créer des écosystèmes plus robustes, de nouveaux emplois décents et de nouvelles entreprises durables, ainsi que des sociétés plus inclusives, et ce en ne laissant personne de côté;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 91
Chiara Gemma, Francesco Torselli, Elena Donazzan, Mariateresa Vivaldini

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 11

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
11. demande instamment qu'un soutien soit accordé en faveur de transitions justes de la main-d'œuvre et des entreprises dans l'Union lors du passage à une économie verte; relève que, si elles sont soigneusement conçues dans le cadre d'un dialogue social solide, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci peuvent créer des écosystèmes plus robustes, de nouveaux emplois décents et de nouvelles entreprises durables, ainsi que des sociétés plus inclusives, et ce en ne laissant personne de côté;	***supprimé***

Or. en

Amendement 92
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 11

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
11. ***demande*** instamment qu'un soutien soit accordé ***en faveur de transitions justes de la main-d'œuvre et des*** entreprises ***dans l'Union lors du passage à une économie verte***; relève que, ***si elles sont soigneusement*** conçues dans le cadre d'un dialogue social solide, ***l'atténuation*** du changement climatique et ***l'adaptation*** à celui-ci peuvent ***créer*** des écosystèmes ***plus robustes, de nouveaux*** emplois ***décents et de nouvelles entreprises*** durables***, ainsi que*** des sociétés plus inclusives, et ce en ne laissant personne de côté;	11. ***invite*** instamment ***l'Union européenne et les États membres à veiller à ce que la transition écologique soit socialement juste et*** qu'un soutien ***spécifique*** soit accordé ***aux travailleurs, aux ménages, aux régions et aux*** entreprises ***touchés par les changements structurels et par les nouvelles exigences du marché du travail***; relève que, ***lorsqu'elles sont*** conçues dans le cadre d'un dialogue social solide, ***les stratégies d'atténuation*** du changement climatique et ***d'adaptation*** à celui-ci peuvent ***produire*** des écosystèmes ***économiques résilients, des*** emplois ***de qualité, des modèles économiques*** durables ***et*** des sociétés plus inclusives, et ce en ne laissant personne de côté; ***demande que des régimes de protection sociale et des investissements écologiques soient prévus de toute***

urgence pour garantir la justice environnementale et protéger les populations des effets du changement climatique;

Or. en

Amendement 93
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 11

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
11. demande instamment qu'un soutien soit accordé en faveur de transitions justes de la main-d'œuvre et des entreprises dans l'Union lors du passage à une économie verte; relève que, si elles sont soigneusement conçues dans le cadre d'un dialogue social solide, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci peuvent créer des écosystèmes plus robustes, de nouveaux emplois décents et de nouvelles entreprises durables, ainsi que des sociétés plus inclusives, et ce en ne laissant personne de côté;	11. demande instamment qu'un soutien soit accordé en faveur de transitions justes de la main-d'œuvre et des entreprises dans l'Union lors du passage à une économie verte; relève que, si elles sont soigneusement conçues dans le cadre d'un dialogue social solide, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci peuvent créer des écosystèmes plus robustes, de nouveaux emplois décents et de nouvelles entreprises durables, ainsi que des sociétés plus inclusives, et ce en ne laissant personne de côté; ***invite la Commission à proposer une directive relative à une transition juste dans le monde du travail afin que ces principes soient protégés au niveau de l'Union;***

Or. en

Amendement 94
Pál Szekeres

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 11

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
11. demande instamment qu'un soutien soit accordé en faveur de transitions justes de la main-d'œuvre et des entreprises dans	11. demande instamment qu'un soutien soit accordé en faveur de transitions justes de la main-d'œuvre et des entreprises dans

l'Union lors du passage à une économie verte; relève que, si elles sont soigneusement conçues dans le cadre d'un dialogue social solide, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci peuvent créer des écosystèmes plus robustes, de nouveaux emplois décents et de nouvelles entreprises durables, ainsi que des sociétés plus inclusives, et ce en ne laissant personne de côté;	l'Union lors du passage ***raisonnable*** à une économie verte; relève que, si elles sont soigneusement conçues dans le cadre d'un dialogue social solide, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci peuvent créer des écosystèmes plus robustes, de nouveaux emplois décents et de nouvelles entreprises durables, ainsi que des sociétés plus inclusives, et ce en ne laissant personne de côté;

Or. en

Amendement 95
Katrin Langensiepen

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. souligne le rôle que joue l'économie sociale pour contribuer à la transition écologique; fait observer que de nombreuses organisations de l'économie sociale élaborent des pratiques durables et écologiques et aident les citoyens à s'adapter et à contribuer à une économie plus écologique;

Or. en

Amendement 96
Marie Dauchy, Mélanie Disdier, Nikola Bartůšek
au nom de la commission de l'emploi et des affaires sociales
Séverine Werbrouck

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 12

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
12. demande que les ressortissants de pays tiers soient davantage aidés à intégrer le marché du travail de l'Union et à utiliser leurs talents afin d'exploiter	***supprimé***

l'intégralité de leur potentiel, et ce grâce à de bonnes conditions de travail renforcées par une politique d'intégration efficace, pleinement complémentaire à une mobilisation des talents au sein de l'Union;

Or. fr

Amendement 97
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 12

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
12. demande que les ressortissants de pays tiers soient davantage aidés à intégrer le marché du travail de l'Union et à utiliser leurs talents afin d'exploiter l'intégralité de leur potentiel, et ce grâce à de bonnes conditions de travail renforcées par une politique d'intégration efficace, pleinement complémentaire à une mobilisation des talents au sein de l'Union;	12. demande que les ressortissants de pays tiers soient davantage aidés à intégrer le marché du travail de l'Union et à utiliser leurs talents afin d'exploiter l'intégralité de leur potentiel, et ce grâce à de bonnes conditions de travail ***et à l'égalité de traitement,*** renforcées par une politique d'intégration efficace, pleinement complémentaire à une mobilisation des talents au sein de l'Union; ***demande la régularisation des migrants sans papiers dans l'Union afin qu'une voie leur soit ouverte vers l'intégration dans la société et dans l'emploi;***

Or. en

Amendement 98
Isabelle Le Callennec

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 12

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
12. demande que les ressortissants de pays tiers soient ***davantage*** aidés à intégrer le marché du travail de l'Union et à utiliser	12. demande que les ressortissants de pays tiers ***légalement présents dans l'Union européenne*** soient aidés à intégrer

leurs talents afin d'exploiter l'intégralité de leur potentiel, et ce grâce à de bonnes conditions de travail renforcées par une politique d'intégration efficace, pleinement complémentaire à une mobilisation des talents au sein de l'Union;

le marché du travail de l'Union et à utiliser leurs talents afin d'exploiter l'intégralité de leur potentiel, et ce grâce à de bonnes conditions de travail renforcées par une politique d'intégration efficace, pleinement complémentaire à une mobilisation des talents au sein de l'Union;

Or. fr

Amendement 99
Katrin Langensiepen

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 12

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
12. demande que les ressortissants de pays tiers soient davantage aidés à intégrer le marché du travail de l'Union et à utiliser leurs talents afin d'exploiter l'intégralité de leur potentiel, et ce grâce à ***de bonnes*** conditions de travail renforcées par une politique d'intégration efficace, pleinement complémentaire à une mobilisation des talents au sein de l'Union;	12. demande que les ressortissants de pays tiers soient davantage aidés à intégrer le marché du travail de l'Union et à utiliser leurs talents afin d'exploiter l'intégralité de leur potentiel, et ce grâce à ***des emplois et à des*** conditions de travail ***de qualité*** renforcées par une politique d'intégration efficace, pleinement complémentaire à une mobilisation des talents au sein de l'Union;

Or. en

Amendement 100
Katrin Langensiepen

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 13

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
13. demande une surveillance étroite des mesures actives sur le marché de l'emploi ainsi qu'une aide au revenu et des prestations de sécurité sociale adéquates afin de garantir la participation sur un pied d'égalité des personnes les plus éloignées du marché du travail, en particulier les	13. demande une surveillance étroite des mesures actives sur le marché de l'emploi ainsi qu'une aide au revenu et des prestations de sécurité sociale adéquates afin de garantir la participation sur un pied d'égalité des personnes les plus éloignées du marché du travail, en particulier les

personnes handicapées et les Roms;	***femmes, les*** personnes handicapées***, les travailleurs migrants, les personnes appartenant à la communauté LGBTIQ+, les jeunes qui entrent sur le marché du travail*** et les Roms; ***des personnes qui, entre autres, sont susceptibles d'avoir besoin d'une aide supplémentaire; rappelle, dans ce contexte, que le Parlement avait demandé l'élaboration d'une directive relative au revenu minimum[1 bis] afin d'accroître davantage l'accessibilité, l'adéquation et l'efficacité des régimes de revenu minimum et de promouvoir ainsi la convergence sociale ascendante; rappelle que les régimes de revenu minimum devraient protéger de la pauvreté et de l'exclusion sociale les personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes;***
	1 bis ***https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2023-0076_FR.html***

Or. en

Amendement 101
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 13

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
13. demande une surveillance étroite des mesures actives sur le marché de l'emploi ainsi qu'une aide au revenu et des prestations de sécurité sociale adéquates afin de garantir la participation sur un pied d'égalité des personnes les plus éloignées du marché du travail, ***en particulier les personnes handicapées et les Roms***;	13. demande une surveillance étroite des mesures actives sur le marché de l'emploi***, notamment l'égalité d'accès à des emplois de qualité,*** ainsi qu'une aide au revenu et des prestations de sécurité sociale adéquates afin de garantir la participation sur un pied d'égalité des ***groupes vulnérables et des*** personnes les plus éloignées du marché du travail***; souligne***, ***à cet égard, qu'il importe de mettre en place un cadre contraignant de l'Union pour les régimes de revenu***

minimum, comme le Parlement l'a demandé dans sa résolution, afin de garantir la sécurité des revenus, de réduire la pauvreté et de soutenir l'inclusion dans le marché du travail;

Or. en

Amendement 102
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 13

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
13. demande une surveillance étroite des mesures actives sur le marché de l'emploi ainsi qu'une aide au revenu et des prestations de sécurité sociale adéquates afin de garantir la participation sur un pied d'égalité des personnes les plus éloignées du marché du travail, en particulier les personnes handicapées ***et*** les Roms;	13. demande une surveillance étroite des mesures actives sur le marché de l'emploi ainsi qu'une aide au revenu ***minimal*** et des prestations de sécurité sociale ***universelles*** adéquates afin de garantir la participation sur un pied d'égalité des personnes les plus éloignées du marché du travail, en particulier les personnes handicapées***,*** les Roms ***et les employés à long terme***; ***souligne la nécessité d'une protection sociale adéquate et d'une aide pour les indépendants également;***

Or. en

Amendement 103
Marie Dauchy, Mélanie Disdier, Nikola Bartůšek
au nom de la commission de l'emploi et des affaires sociales
Séverine Werbrouck

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 13

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
13. ***demande une surveillance étroite des mesures actives sur le marché de l'emploi ainsi qu'une*** aide au revenu et des prestations de sécurité sociale adéquates	13. ***recommande aux Etats membres qui n'auraient pas encore de programme dédié, la mise en place d'une*** aide au revenu et des prestations de sécurité sociale

afin de garantir la participation sur un pied d'égalité des personnes ***les plus éloignées du*** marché du travail***, en particulier les personnes handicapées et les Roms***;	adéquates afin de garantir la participation sur un pied d'égalité des personnes ***handicapées au*** marché du travail;

Or. fr

Amendement 104
Isabelle Le Callennec

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 13

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
13. demande une surveillance étroite des mesures actives sur le marché de l'emploi ainsi qu'une aide au revenu et des prestations de sécurité sociale adéquates afin de garantir la participation sur un pied d'égalité des personnes les plus éloignées du marché du travail, ***en particulier*** les personnes handicapées et les ***Roms;***	13. demande une surveillance étroite des mesures actives sur le marché de l'emploi ainsi qu'une aide au revenu et des prestations de sécurité sociale adéquates afin de garantir la participation sur un pied d'égalité des personnes les plus éloignées du marché du travail, ***dont*** les personnes handicapées et les ***minorités***

Or. fr

Amendement 105
Chiara Gemma, Francesco Torselli, Elena Donazzan, Mariateresa Vivaldini

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 14

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
14. considère que l'économie sociale est un moteur essentiel de la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux et de ses objectifs, en ce qu'elle fournit souvent des emplois aux groupes vulnérables et exclus; invite la Commission et les États membres à renforcer leur appui en faveur de toutes les entreprises de l'économie sociale***, en particulier les entreprises à but non lucratif,*** afin de promouvoir un travail de qualité, décent et inclusif;	14. considère que l'économie sociale est un moteur essentiel de la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux et de ses objectifs, en ce qu'elle fournit souvent des emplois aux groupes vulnérables et exclus; invite la Commission et les États membres à renforcer leur appui en faveur de toutes les entreprises de l'économie sociale afin de promouvoir un travail de qualité, décent et inclusif;

Or. en

Amendement 106
Marie Dauchy, Mélanie Disdier, Nikola Bartůšek
au nom de la commission de l'emploi et des affaires sociales
Séverine Werbrouck

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 14

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
14. considère que l'économie sociale ***est un moteur essentiel de la mise en œuvre du socle européen*** des droits sociaux ***et de ses objectifs, en ce qu'elle fournit souvent des emplois aux groupes vulnérables et exclus; invite la Commission et les*** États membres ***à renforcer*** leur appui ***en faveur de toutes les*** entreprises de l'économie sociale***, en particulier les entreprises à but non lucratif***, afin de ***promouvoir*** un travail de qualité***, décent et inclusif***;	14. considère que l'économie sociale ***et solidaire contribue au respect*** des droits sociaux ***des travailleurs pour un certain nombre de structures d'accueil, notamment celles qui fournissent un emploi aux personnes handicapées; recommande aux*** États membres ***d'apporter*** leur appui ***aux*** entreprises de l'économie sociale ***et solidaire qui contribuent à l'insertion des personnes handicapées***, afin de ***garantir*** un travail ***décent et*** de qualité;

Or. fr

Amendement 107
Katrin Langensiepen

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. relève que, pour que le secteur de l'économie sociale participe pleinement aux enjeux socio-économiques, une identification claire des priorités sociales par les pouvoirs publics est nécessaire; de même que par les prestataires de services sociaux de première ligne; insiste sur le fait que les projets relevant de l'économie sociale nécessitent en général un partenariat étroit avec les entités publiques et demande donc à la

Commission et aux États membres de mettre en place, dans le cadre de gouvernance macro-économique existant au niveau de l'Union, une (nouvelle) stratégie d'investissement social qui ne porte pas atteinte aux instruments de financement existants, qui identifie clairement les priorités sociales, conformément au socle européen des droits sociaux, et qui puisse fournir un cadre à la coopération entre pouvoirs publics et organisations de l'économie sociale;

Or. en

Amendement 108
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 15

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne que pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2030, il faut également appliquer les principes de bonne gouvernance fondés sur l'état de droit, sur des institutions responsables et sur une réglementation efficace, en évitant l'insécurité juridique;	15. souligne que pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2030, il faut également appliquer les principes de bonne gouvernance fondés sur l'état de droit, sur des institutions responsables et sur une réglementation efficace, en évitant l'insécurité juridique; ***est préoccupé par le fait que le programme de déréglementation de la Commission pourrait provoquer l'abandon des normes sociales et environnementales existantes et, partant, entraver les progrès de l'Union sur la voie de la réalisation des objectifs fixés pour 2030; demande à la Commission et aux États membres de tenir leur engagement en faveur des objectifs communs de l'Union et en particulier de l'article 3 du traité sur l'Union européenne;***

Or. en

Amendement 109
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 15

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne que pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2030, il faut également appliquer les principes de bonne gouvernance fondés sur l'état de droit, sur des institutions responsables et sur une ***réglementation efficace***, en évitant l'insécurité juridique;	15. souligne que pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2030, il faut également appliquer les principes de bonne gouvernance fondés sur l'état de droit, sur des institutions responsables et sur une ***mise en œuvre, un suivi et une application de la législation efficaces***, en évitant l'insécurité juridique; ***demande, à cet égard, que la déclaration politique qui résultera du deuxième Sommet mondial comporte non seulement des engagements significatifs en vue de progresser sur la voie de la réalisation des ODD et de combler les écarts qui persistent en matière de développement social, mais aussi solides mécanismes de suivi et de réexamen;***

Or. en

Amendement 110
Isabelle Le Callennec

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 15

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne que pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2030, il faut également appliquer les principes de bonne gouvernance fondés sur l'état de droit, ***sur*** des institutions responsables et ***sur*** une réglementation efficace, en évitant l'insécurité juridique;	15. souligne que pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2030, il faut également appliquer les principes de bonne gouvernance fondés sur l'état de droit, des institutions responsables et une réglementation efficace, ***tout*** en évitant l'insécurité juridique***, y compris pour les pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne***;

Or. fr

Amendement 111
Marie Dauchy, Mélanie Disdier, Nikola Bartůšek
au nom de la commission de l'emploi et des affaires sociales
Séverine Werbrouck

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. Souligne également que ces principes sont fondés sur la souveraineté des Etats membres, qu'ils incluent la lutte contre les ingérences étrangères et sont conditionnés à la liberté d'action des Etats afin de garantir les droits de leurs peuples;

Or. fr

Amendement 112
Marie Dauchy, Mélanie Disdier, Nikola Bartůšek
au nom de la commission de l'emploi et des affaires sociales
Séverine Werbrouck

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 16

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
16. souligne que c'est en montrant l'exemple qu'il est possible d'occuper une place de premier plan dans le domaine des droits de l'homme à l'échelle internationale, notamment en étant disposé à ratifier les instruments internationaux en matière de droits de l'homme et à les mettre en œuvre intégralement et efficacement; relève qu'il convient également de renforcer l'engagement mondial en faveur des droits de l'homme en usant de possibilités diplomatiques et économiques afin de favoriser le respect des instruments en matière de droits de l'homme et de permettre à d'autres parties, telles que les	***supprimé***

organisations non gouvernementales et les syndicats, d'œuvrer librement à la promotion des normes relatives aux droits de l'homme dans le monde entier; rappelle que seuls des pays qui se conforment eux-mêmes à leurs obligations peuvent promouvoir les droits de l'homme et les droits sociaux de manière crédible;

Or. fr

Amendement 113
Pál Szekeres

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 16

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
16. souligne que c'est en montrant l'exemple qu'il est possible d'occuper une place de premier plan dans le domaine des droits de l'homme à l'échelle internationale, notamment en étant disposé à ratifier les instruments internationaux en matière de droits de l'homme et à les mettre en œuvre intégralement et efficacement; relève qu'il convient également de renforcer l'engagement mondial en faveur des droits de l'homme en usant de possibilités diplomatiques et économiques afin de favoriser le respect des instruments en matière de droits de l'homme et de permettre à d'autres parties, telles que les organisations non gouvernementales et les syndicats, d'œuvrer librement à la promotion des normes relatives aux droits de l'homme dans le monde entier; rappelle que seuls des pays qui se conforment eux-mêmes à leurs obligations peuvent promouvoir les droits de l'homme et les droits sociaux de manière crédible;	16. souligne que c'est en montrant l'exemple qu'il est possible***, en particulier pour les institutions de l'Union,*** d'occuper une place de premier plan dans le domaine des droits de l'homme à l'échelle internationale, notamment en étant disposé à ratifier les instruments internationaux en matière de droits de l'homme et à les mettre en œuvre intégralement et efficacement; relève qu'il convient également de renforcer l'engagement mondial en faveur des droits de l'homme en usant de possibilités diplomatiques et économiques afin de favoriser le respect des instruments en matière de droits de l'homme et de permettre à d'autres parties, telles que les organisations non gouvernementales et les syndicats, ***soutenus par le budget de l'Union,*** d'œuvrer librement ***et dans le respect des traités*** à la promotion des normes relatives aux droits de l'homme dans le monde entier***, sans mettre gravement en danger les intérêts économiques de l'Union dans la concurrence mondiale***; rappelle que seuls des pays qui se conforment eux-mêmes à leurs obligations peuvent promouvoir les droits de l'homme et les

droits sociaux de manière crédible;

Or. en

Amendement 114
Chiara Gemma, Francesco Torselli, Elena Donazzan, Mariateresa Vivaldini

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 16

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
16. souligne que c'est en montrant l'exemple qu'il est possible d'occuper une place de premier plan dans le domaine des droits de l'homme à l'échelle internationale, notamment en étant disposé à ratifier les instruments internationaux en matière de droits de l'homme et à les mettre en œuvre intégralement et efficacement; relève qu'il convient également de renforcer l'engagement mondial en faveur des droits de l'homme en usant de possibilités diplomatiques et économiques afin de favoriser le respect des instruments en matière de droits de l'homme ***et de permettre à d'autres parties, telles que les organisations non gouvernementales et les syndicats, d'œuvrer librement à la promotion des normes relatives aux droits de l'homme dans le monde entier***; rappelle que seuls des pays qui se conforment eux-mêmes à leurs obligations peuvent promouvoir les droits de l'homme et les droits sociaux de manière crédible;	16. souligne que c'est en montrant l'exemple qu'il est possible d'occuper une place de premier plan dans le domaine des droits de l'homme à l'échelle internationale, notamment en étant disposé à ratifier les instruments internationaux en matière de droits de l'homme et à les mettre en œuvre intégralement et efficacement; relève qu'il convient également de renforcer l'engagement mondial en faveur des droits de l'homme en usant de possibilités diplomatiques et économiques afin de favoriser le respect des instruments en matière de droits de l'homme; rappelle que seuls des pays qui se conforment eux-mêmes à leurs obligations peuvent promouvoir les droits de l'homme et les droits sociaux de manière crédible;

Or. en

Amendement 115
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 16

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
16. souligne que c'est en montrant l'exemple qu'il est possible d'occuper une place de premier plan dans le domaine des droits de l'homme à l'échelle internationale, notamment en étant disposé à ratifier les instruments internationaux en matière de droits de l'homme et à les mettre en œuvre intégralement et efficacement; relève qu'il convient également de renforcer l'engagement mondial en faveur des droits de l'homme en usant de possibilités diplomatiques et économiques afin de favoriser le respect des instruments en matière de droits de l'homme et de permettre à d'autres parties, telles que les organisations non gouvernementales et les syndicats, d'œuvrer librement à la promotion des normes relatives aux droits de l'homme dans le monde entier; rappelle que seuls des pays qui se conforment eux-mêmes à leurs obligations peuvent promouvoir les droits de l'homme et les droits sociaux de manière crédible;	16. ***rappelle que la paix et la coopération mondiale constituent les conditions fondamentales pour parvenir au développement durable, en Europe et dans le monde;*** souligne que c'est en montrant l'exemple qu'il est possible d'occuper une place de premier plan dans le domaine des droits de l'homme à l'échelle internationale, notamment en étant disposé à ratifier les instruments internationaux en matière de droits de l'homme et à les mettre en œuvre intégralement et efficacement; relève qu'il convient également de renforcer l'engagement mondial en faveur des droits de l'homme en usant de possibilités diplomatiques et économiques afin de favoriser le respect des instruments en matière de droits de l'homme et de permettre à d'autres parties, telles que les organisations non gouvernementales et les syndicats, d'œuvrer librement à la promotion des normes relatives aux droits de l'homme dans le monde entier; rappelle que seuls des pays qui se conforment eux-mêmes à leurs obligations peuvent promouvoir les droits de l'homme et les droits sociaux de manière crédible;

Or. en

Amendement 116
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 16

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
16. souligne que ***c'est en montrant l'exemple qu'il est possible d'occuper une place*** de premier plan dans le domaine des droits de l'homme à l'échelle internationale***, notamment en étant disposé à ratifier*** les instruments internationaux en matière ***de droits de l'homme et à les***	16. souligne que ***l'Union européenne doit jouer un rôle*** de premier plan dans le domaine des droits de l'homme à l'échelle internationale ***en mettant intégralement et efficacement en œuvre*** les instruments internationaux en ***la*** matière; relève qu'il convient également de renforcer

mettre en œuvre intégralement et efficacement; relève qu'il convient également de renforcer l'engagement mondial en faveur ***des*** droits de l'homme en usant de possibilités diplomatiques et économiques ***afin de favoriser le respect des instruments en matière de droits de l'homme*** et de permettre à d'autres parties, telles que les organisations non gouvernementales et les syndicats, d'œuvrer librement à la promotion des normes relatives aux droits de l'homme dans le monde entier; rappelle que seuls des pays qui se conforment eux-mêmes à leurs obligations peuvent promouvoir les droits de l'homme et les droits sociaux de manière crédible;

l'engagement mondial en faveur ***d'instruments en matière de*** droits de l'homme en usant de possibilités diplomatiques et économiques et de permettre à d'autres parties, telles que les organisations non gouvernementales et les syndicats, d'œuvrer librement à la promotion des normes ***sociales et*** relatives aux droits de l'homme dans le monde entier; rappelle que seuls des pays qui se conforment eux-mêmes à leurs obligations peuvent promouvoir les droits de l'homme et les droits sociaux de manière crédible;

Or. en

Amendement 117
Katrin Langensiepen

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. souligne que les initiatives visant à stimuler la croissance économique ne peuvent se faire au détriment de la justice sociale, des droits du travail ou de la protection de l'environnement; invite l'Union à participer de manière constructive aux efforts visant à l'adoption du traité des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme afin de réglementer les activités des sociétés transnationales et des autres entreprises commerciales et de permettre aux victimes de demander réparation;

Or. en

Amendement 118
Li Andersson

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. souligne qu'il faut procéder régulièrement à un réexamen approfondi pour évaluer les progrès, identifier les lacunes et renouveler les engagements; demande à l'Organisation internationale du travail (OIT) d'agir en tant que première instance de suivi des engagements en matière de développement social et de renforcer son rôle dans le processus de réexamen;

Or. en

Amendement 119
Marie Dauchy, Mélanie Disdier
au nom de la commission de l'emploi et des affaires sociales
Séverine Werbrouck

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 17

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
17. demande aux Nations unies de veiller au plein respect des droits du travail et des droits sociaux dans les pays qui accueillent les sommets sociaux; ***demande dès lors que toutes les mesures possibles soient prises avec davantage de détermination pour atteindre les grands objectifs de l'Union et réaliser les ODD dans l'ensemble de l'Union d'ici à 2030 et que davantage d'actions soient entreprises pour veiller à la réalisation des ODD partout dans le monde;***	17. demande aux Nations unies de veiller au plein respect des droits du travail et des droits sociaux dans les pays qui accueillent les sommets sociaux;

Or. fr

Amendement 120
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij,

Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 17

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
17. demande aux Nations unies ***de veiller au plein respect des*** droits du travail et ***des*** droits sociaux ***dans les pays qui accueillent les sommets sociaux***; demande dès lors ***que toutes les mesures possibles soient prises avec davantage de détermination pour atteindre les grands objectifs de l'Union et réaliser les ODD dans l'ensemble de l'Union d'ici à 2030 et que davantage d'actions soient entreprises pour veiller à*** la réalisation des ***ODD partout*** dans le monde;	17. demande aux Nations unies ***et à tous les pays participants de respecter pleinement les*** droits du travail et ***les*** droits sociaux***, notamment en ratifiant les principales conventions de l'OIT, en respectant l'égalité entre les hommes et les femmes et en s'engageant en faveur des valeurs de la déclaration sociale***; demande dès lors ***une harmonisation plus forte au niveau mondial avec les principes du socle européen des droits sociaux et de la déclaration de La Hulpe; souligne qu'il faut renouveler l'engagement en faveur de*** la réalisation des ***objectifs sociaux de l'Union et des objectifs de développement durables d'ici à 2030, en Europe et*** dans le monde;

Or. en

Amendement 121
Jana Toom, Irena Joveva, Hristo Petrov

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 17

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
17. demande aux Nations unies de veiller au plein respect des droits du travail et des droits sociaux dans les pays qui accueillent les sommets sociaux; demande dès lors que toutes les mesures possibles soient prises avec davantage de détermination pour atteindre les grands objectifs de l'Union et réaliser les ODD dans l'ensemble de l'Union d'ici à 2030 et que davantage d'actions soient entreprises pour veiller à la réalisation des ODD partout dans le monde;	17. demande aux Nations unies de veiller au plein respect des droits du travail et des droits sociaux ***dans tous les États membres, et particulièrement*** dans les pays qui accueillent les sommets sociaux; demande dès lors que toutes les mesures possibles soient prises avec davantage de détermination pour atteindre les grands objectifs de l'Union et réaliser les ODD dans l'ensemble de l'Union d'ici à 2030 et que davantage d'actions soient entreprises pour veiller à la réalisation des ODD partout dans le monde;

Or. en

Amendement 122
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. demande à l'Union de soutenir la transition mondiale de l'emploi informel vers l'emploi formel, conformément à la recommandation 204 de l'OIT, en promouvant des normes de travail équitables, le travail décent et l'accès à la protection sociale; encourage l'intégration de cet objectif dans les politiques de l'Union relatives au développement, au commerce et à l'action extérieure;

Or. en

Amendement 123
Estelle Ceulemans, Alicia Homs Ginel, Idoia Mendia, Romana Jerković, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 17 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution	*Amendement*
	17 ter. demande aux Nations unies d'élaborer un solide cadre de suivi lors du sommet social mondial, qui comprendra des déclarations ministérielles bisannuelles et des structures de surveillance renforcées; soutient la revitalisation de la Commission du développement social des Nations unies et la participation plus active des ministères du travail et des partenaires sociaux;

Or. en